

LE « REFUS DU REFUS » EN 1917. LES NON-MUTINS DU 129 E RÉGIMENT D'INFANTERIE FACE AUX SOLDATS MUTINÉS

Galit Haddad

Presses de Sciences Po | *Histoire @Politique*

**2008/3 - n° 06
pages 9 à 9**

ISSN 1954-3670

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-histoire-politique-2008-3-page-9.htm>

Pour citer cet article :

Haddad Galit, « Le « refus du refus » en 1917. Les non-mutins du 129 e régiment d'infanterie face aux soldats mutinés »,
Histoire @Politique, 2008/3 n° 06, p. 9-9. DOI : 10.3917/hp.006.0009

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le « refus du refus » en 1917.

Les non-mutins du 129^e régiment d'infanterie face aux soldats mutinés

Galit Haddad

La crise des mutineries constitue un moment où l'histoire se fait « attentive au temps bref, à l'individu, à l'événement ¹ ». Avant son déclenchement, le *discours* de protestation est demeuré dans un cadre « discret », celui de la correspondance. Si le soldat n'a pas diffusé ses opinions subversives, celles-ci sont restées inconnues de ses camarades. En revanche, lorsque la contestation se transforme en « entreprise collective » concrète et visible, franchissant les frontières du discours, l'identité des frères d'armes qui désobéissent vient à la connaissance de tous au sein de l'unité. La singularité de ces rébellions réside en ceci qu'en 1917, pour la première fois, une action contestataire *collective* se manifeste dans l'infanterie française, produisant un discours de rébellion *collectif* également.

L'historiographie qui s'est intéressée aux mutineries de 1917, au sein de l'armée française, a jusqu'à présent isolé et désolidarisé les mutins de leur communauté régimentaire ². Or, lorsque éclatent des agitations dans un régiment, celles-ci concernent le groupe entier : les mutins qui agissent, les spectateurs passifs, et ceux qui n'adhèrent pas. Cette question est d'autant plus importante qu'il ne s'agit pas ici de l'acte isolé de déserteurs ³, mais d'un acte de groupe dont les échos sont puissants dans les régiments révoltés.

¹ Jean-Noël Jeanneney, « Les archives des commissions de contrôle postal aux armées (1916-1918) : une source précieuse pour l'histoire contemporaine de l'opinion et des mentalités », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, janvier-mars 1968, p. 222.

² On n'entrera pas dans les détails de la crise des mutineries dont les causes ont fait l'objet de plusieurs études historiographiques – en particulier celle de Guy Pedroncini, *Les Mutineries de 1917*, Paris, PUF, 1967 (1999, 2^{ème} édition). Celui-ci fut le premier historien à consulter les archives de la Justice militaire. Mentionnons également l'étude de Leonard Smith, centrée sur la 5^e Division : *Between Mutiny and Obedience, The case of the French Fifth Infantry Division during World War I*, Princeton, Princeton University Press, 1994. D'autres travaux récents examinent à nouveau ces questions de désobéissances dans l'armée française, on consultera en particulier : Nicolas Offenstadt (dir.), *Le Chemin des Dames : de l'événement à la mémoire*, Paris, Stock, 2004, et Denis Rolland, *La grève des tranchées : les mutineries de 1917*, postface de Nicolas Offenstadt, Paris, Imago, 2005. Une autre réflexion sur les mutineries a été l'objet d'un récent colloque, *Obéir/Désobéir. Les mutineries de 1917 en perspective*, tenu par le CRID 14-18 à Craonne le 9 novembre 2007 – à Laon le 10 novembre 2007 [à paraître].

³ Léonard V. Smith, « Refus, mutineries et répressions », dans Stéphane Audoin-Rouzeau et Jean-Jacques Becker (dir.), *Encyclopédie de la Première Guerre mondiale*, Paris, Bayard, 1994, p. 397.

Galit Haddad, « Le 'refus du refus' en 1917. Les non-mutins du 129^e régiment d'infanterie face aux soldats mutinés », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N° 6, septembre-décembre 2008. www.histoire-politique.fr

Cet article vise à évoquer les mutineries non pas à travers le discours des soldats « rebelles », ni à travers celui des autorités militaires à l'égard de ces derniers, mais à étudier la crise militaire sous un angle différent : celui du regard des *autres* combattants ; les « non-mutins », en quelque sorte. Il s'agit ici de dégager la réaction des autres soldats au sein des régiments révoltés, « témoins malgré eux ⁴ » des refus d'obéissance dans leur unité. Comment jugent-ils le comportement non conformiste de leurs camarades ? De la réponse à une telle question, on le comprend, peut dépendre une réévaluation sensible du grand mouvement d'indiscipline de l'année 1917.

Cette interrogation sur les soldats non mutins nous conduit à repenser l'opposition « consentement/contrainte » qui divise les historiens de la Grande Guerre, dans leurs études de l'expérience combattant ⁵. Cet article propose d'étudier la *porosité* des frontières entre consentement et contrainte dans un cas critique, celui des mutineries ⁶.

Afin de bien saisir comment le refus d'obéissance a été perçu par l'ensemble des combattants, on s'attachera ici à un cas particulier, celui d'un régiment unique : le 129^e RI, appartenant à la 5^e division d'infanterie, nommé « division Mangin », elle-même partie prenante de la II^e armée. En se focalisant sur un « instant précis » de l'histoire d'un régiment, on pourra appréhender la protestation d'un milieu combattant restreint, sous la forme d'un *discours régimentaire* : celui-ci se construit par l'expérience commune que traversent les membres de l'unité. Expérience des combats, certes, mais aussi expérience d'entraînement, de formation, ou d'échange discursif entre les soldats.

⁴ Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire ou métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1964 (5^e édition), p. 18.

⁵ Les termes du débat qui opposent les historiens actuels de la Première Guerre mondiale sont désormais bien connus. On sait que ce débat porte sur la notion de « culture de guerre », élaborée par l'équipe de chercheurs associés à l'Historial de Péronne. Selon ces derniers, c'est cette « culture de guerre » (issue des représentations que les contemporains de cette guerre, considérée comme une épreuve, se sont faites) qui a abouti au « consentement » des combattants et des civils aux sacrifices imposés par la guerre (voir : « Violence et consentement : la "culture de guerre" du premier conflit mondial », dans Jean-Pierre Rioux, Jean-François Sirinelli (dir.), *Pour une Histoire culturelle*, Paris, Seuil, 1997, p. 251-271. Des mêmes auteurs : *14-18 retrouver la Guerre*, Paris, Gallimard, 2000). Cette thèse du « consentement » est contestée par les historiens, membres du CRID 14-18, pour lesquels l'expérience combattante est fortement liée au système des « contraintes » militaires imposées aux soldats, et à la crainte de ces derniers du conseil de guerre ; motifs qui les conduisent à l'obéissance (Rémy Cazals et Frédéric Rousseau, *14-18, le cri d'une génération : la correspondance et les carnets intimes rédigés au front*, Toulouse, Privat, 2001, et Frédéric Rousseau, *La Guerre censurée. Une histoire de combattants européens*, Seuil, 1999, rééd. « Points Seuil » 2003). Cette polémique a produit des thèses conciliant les deux positions, comme celle de Jay Winter et Antoine Prost (Antoine Prost et Jay Winter, *Penser la Grande Guerre, un essai historiographique*, Paris, Seuil, « L'histoire en débat, Points histoire », 2004 et celle de François Cochet, *Survivre au front, 1914-1918. Les poilus entre contrainte et consentement*, Paris, 14-18 éditions, 2005).

⁶ La distinction entre « consentement » et « désobéissance » est esquissée de manière très fine dans le roman *Clavel soldat* de Léon Werth (Éditions Viviane Hamy, 2006, préfacé par Stéphane Audoin-Rouzeau). Le héros Clavel, qui n'est autre que Léon Werth lui-même, adopte une posture de spectateur et s'isole de ses camarades, ce qui lui permet de justifier sa présence sur le front en valorisant son « consentement » à la guerre, tandis que ses camarades y sont présents par « obéissance ». Cette posture d'observateur lui permet également « d'entrer dans l'intimité du combattant et de comprendre le mécanisme psychique de la *non-protestation* » (voir Galit Haddad, « "Comme si lui-même n'appartenait pas à la guerre" : Léon Werth, du discours libertaire dans la fiction », la référence des actes est la suivante : *La Grande Guerre : un siècle de fictions romanesques. Actes du colloque 13-15 mars 2008*, Pierre Schoentjes éd., Genève, Droz, 2008, coll. « Romanica Gandensia », à paraître en 2008).

Galit Haddad, « Le 'refus du refus' en 1917. Les non-mutins du 129^e régiment d'infanterie face aux soldats mutinés », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N° 6, septembre-décembre 2008. www.histoire-politique.fr

En termes socio-psychologiques, l'identité des combattants se construit en rapport avec leur régiment, lequel constitue un groupe identitaire animé par ce que l'armée française appelait l'« esprit de corps » et qui fait référence à l'identification de ses membres à leur unité d'appartenance. Morris Janowitz et Roger W. Little ⁷ précisent que ce qui construit, entre autres choses, la cohésion d'un groupe militaire, est bien le *sentiment d'appartenance* à une communauté combattante. Celui-ci est une condition *sine qua non* du maintien de la cohésion du groupe, en particulier dans ses moments d'angoisse et de stress.

L'expérience des tranchées est une pratique combattante « universelle » de 14-18, mais chaque individu y a tissé sa propre histoire, une histoire liée aux circonstances de la vie de son propre régiment. Le discours régimentaire repose sur cette expérience commune qui unit les membres d'une même unité. L'idée d'une mission commune constitue d'ailleurs le pilier de la solidarité combattante, voire sa raison d'être ⁸. Dans notre contexte, la capacité des soldats à « tenir » encore est conditionnée par les rapports entretenus avec les autres membres du régiment, mais aussi par le fait de partager un certain nombre de valeurs de référence et d'objectifs communs à l'ensemble du groupe.

Le fait que les soldats participent aux mêmes combats et subissent les mêmes épreuves se traduit par un discours combattant homogène. Les mutineries constituent à cet égard un phénomène qui concerne la collectivité régimentaire dans sa totalité – ceux qui se sont révoltés, mais aussi ceux qui sont restés spectateurs –, produisant un discours aux aspects similaires.

L'expérience de guerre et la réputation du 129^e RI

Les incidents au sein du 129^e RI ont eu lieu du 28 au 30 mai 1917, mais si cette agitation n'a duré que trois jours, elle a constitué un « moment court » important dans l'histoire du 129^e RI. La quantité de sources militaires produites à sa suite est d'ailleurs impressionnante ⁹.

La réputation du 129^e RI était particulière et elle joue un rôle central dans le discours des autorités militaires ainsi que dans celui des combattants eux-mêmes après le déclenchement des mutineries au sein du régiment. Sa ville de garnison était Le Havre ¹⁰ et, les 8 et 9 août 1914, il comportait 55 officiers et 3 350 hommes (des Normands de la Seine-Inférieure et des Parisiens). Il a pris part aux batailles les plus importantes de 1914 et 1915 : Charleroi, Guise et la Marne, puis l'Artois. En 1916, il se trouve dans le secteur des Eparges où le régiment a perdu beaucoup de ses hommes, et il participe à la bataille de Douaumont, seule offensive importante de la 5^e DI, mais aussi la plus terrible de toute

⁷ Morris Janowitz et Roger W. Little, *Sociology and the Military establishment*, Beverly Hills/London, Saga publications (3^e édition), 1974.

⁸ « The men seem to be fighting more for someone than against somebody » (Grinker et John P. Spiegel, cités dans Janowitz et Little, *op. cit.*, p. 93). Leur travail a pris pour objet la cohésion du groupe dans la Wehrmacht lors de la Seconde Guerre mondiale.

⁹ SHAT, Carton 16 N 1393. Dans les cartons 19 N 305 et 6 N 146, on trouve des dossiers entièrement consacrés au 129^e RI. Enfin, des documents complémentaires sur les exécutions se trouvent dans le carton 16 N 298.

¹⁰ On donna à une rue du Havre le nom du 129^e Régiment d'Infanterie.

Galit Haddad, « Le 'refus du refus' en 1917. Les non-mutins du 129^e régiment d'infanterie face aux soldats mutinés », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N° 6, septembre-décembre 2008. www.histoire-politique.fr

la période de la guerre. Or, le tribut le plus lourd en pertes humaines y fut versé par le 129^e RI ¹¹, dont les combattants sont ainsi devenus l'incarnation de sa propre devise : « tenir ».

Les succès remportés à Verdun, et particulièrement la reprise de Douaumont, n'ont fait qu'illustrer davantage la réputation du 129^e RI, alors devenu un « régiment modèle ». La bataille de Verdun a cristallisé son image héroïque, non seulement aux yeux des généraux, mais également aux yeux de ses membres. Cette victoire sans doute a consolidé la fierté régimentaire et le sentiment d'appartenance.

D'une manière globale, les actes de refus d'obéissance dans l'infanterie française se sont déroulés selon cinq « moments » bien identifiés par Guy Pedroncini : la première vague se situe entre l'offensive du 16 avril et la prise du commandement de Pétain, le 15 mai 1917 ; la deuxième vague se déroule lors des derniers quinze jours du mois de mai : c'est dans cette phase que doivent être replacées les mutineries du 129^e RI. Ensuite se succèdent les phases allant du 1^{er} au 6 juin, puis du 7 au 30 juin ; la dernière phase de la crise commence le 1^{er} juillet et s'étend jusqu'en janvier 1918, mais les incidents sont désormais assez rares ¹².

Le cas du 129^e RI s'insère donc au beau milieu de la période la plus agitée de la crise des mutineries de 1917 ¹³. Pour autant, le discours rebelle qui se développe en son sein est-il différent de celui des autres régiments, situés dans d'autres zones de combat ?

Une dissidence de trois jours

En fait, le 129^e RI était loin de susciter l'inquiétude des autorités, ce qui explique leur étonnement lorsque les incidents éclatent. Ils se déroulent pendant les trois derniers jours de la seconde moitié du mois de mai, dans cette phase où les refus d'obéissance ont été les plus nombreux (on dénombre, du 25 mai au 10 juin 1917, 80 incidents, soit

¹¹ Leonard V. Smith, *Between Mutiny and Obedience, op. cit.*, p. 140.

¹² Une précision statistique sur le nombre total d'actes d'indiscipline permet de compléter ce tableau :

- du 29 avril au 25 mai 1917 : 10 incidents ;
- du 25 mai au 10 juin : 80 incidents ;
- du 2 au 24 juillet : 5 incidents ;
- en août : 3 incidents ;
- en septembre : 1 incident.

À partir du 26 mai, les actes d'indiscipline croissent en nombre et surtout en gravité, pour atteindre leur maximum les 1^{er}, 2, 3 et 5 juin. Ils se maintiennent à un niveau voisin de ce minimum jusqu'au 10 juin, puis décroissent ensuite jusqu'au 2 juillet pour arriver à un palier permettant au haut commandement d'envisager l'avenir avec confiance. D'un point de vue géographique, les 161 cas recensés se répartissent comme suit : 125 dans la région de l'offensive d'avril, 36 en des lieux divers de la zone des armées. Parmi ces 36 cas, 12 se produisent dans des unités ayant quitté récemment la région de l'Aisne et les Monts de Champagne après l'offensive. (Ministère de la Guerre, État-major – service historique, *Les armées françaises dans la Grande Guerre*, Tome V, 1^{er} novembre 1916-1^{er} novembre 1917, 2^e volume, Paris, Imprimerie nationale, p. 193.)

¹³ Or, pour être plus précis, il faut signaler que la fréquence des agitations relevant de l'indiscipline dans la II^e armée ne fut pas parmi les plus élevées. L'armée la plus touchée fut la VI^e (38 cas graves) ; puis viennent les VI^e et X^e armées ; après elles seulement figure la II^e armée. En dehors de ces quatre grandes unités, le chiffre des agitations resta négligeable.

Galit Haddad, « Le 'refus du refus' en 1917. Les non-mutins du 129^e régiment d'infanterie face aux soldats mutinés », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N° 6, septembre-décembre 2008. www.histoire-politique.fr

beaucoup plus que pendant la phase qui a suivi immédiatement l'échec de l'offensive (Nivelle). Les problèmes d'indiscipline commencent pendant la soirée du 28 mai, lorsqu'un certain nombre d'hommes du 1^{er} bataillon participent à une manifestation. Le lendemain – le 29 –, les rapports nous révèlent que des membres du régiment s'organisent, ignorent les ordres du commandant du régiment (lieutenant-colonel Genet), et du commandant de la division (Martinet). Puis des incidents éclatent parmi les hommes des 2^e et 3^e bataillons. Le 30 mai, l'agitation s'aggrave encore lorsqu'un autre régiment de la 5^e DI, le 36^e, rejoint la révolte :

« Le transport des hommes des 36^e et 129^e est ordonné dans la région de Roye. Le 1^{er} B. refuse de s'embarquer. Sur la route, cris de 'A bas la guerre!'. Des manuscrits sont jetés pour exciter les autres régiments à suivre le mouvement. Des hommes ont lancé dans les cantonnements du 370^e R.I des bulletins : Vive la Paix - 5^e D.I en grève. Armistice immédiat ¹⁴. »

Dans les rapports des autorités militaires, la « parole » des combattants mutinés se trouve reproduite, au moins pour une part, sous la forme de courtes citations :

« Nous en avons assez de la guerre, nous voulons la paix, nous ne voulons plus remonter aux tranchées.
Nos femmes et nos enfants crèvent de faim à l'intérieur ;
A l'intérieur, nous voyons toujours les mêmes embusqués ;
[...]
Le gouvernement nous bourre le crâne.
Les embusqués et les profiteurs de la guerre font trop la noce à l'intérieur.
Les étrangers prennent nos places et nous n'en aurons plus quand la guerre sera finie ;
C'est la faute des Russes qui ont laissé venir les divisions boches contre nous et nous sommes tombés sur un bec, le 16 avril ;
Nous n'avons pas assez de permissions.
Nous voulons que les parlementaires et les chambres s'occupent de nous et de nos familles, qu'ils prennent des mesures pour signer la paix.
Nous n'avons plus assez à manger.
Nous voulons que le gouvernement sache tout cela et, mon Colonel, vous serez bien obligé de le mettre dans votre rapport. C'est pour nous le plus sûr moyen de savoir que le Gouvernement l'apprendra ¹⁵. »

Le cas de 129^e RI : un discours particulier ?

Le 129^e RI, on le voit, fait partie d'une division à la réputation prestigieuse, qui n'a pas subi directement l'échec d'avril 1917 et qui, de surcroît, a bénéficié de conditions privilégiées, ce qui est suffisamment exceptionnel pour être souligné. Néanmoins, la comparaison du discours protestataire au sein du 129^e RI avec celui d'autres unités situées dans des zones de combats différentes révèle que les arguments sont *identiques*.

¹⁴ 129^e RI, 5^e Division, Actes d'indiscipline et désordres, SHAT, 6 N 146.

¹⁵ SHAT, Série 19 N carton 305. Rapport du Lt-Colonel Genet, commandant le 129^e RI sur les incidents des 28 et 29 mai 1917.

Galit Haddad, « Le 'refus du refus' en 1917. Les non-mutins du 129^e régiment d'infanterie face aux soldats mutinés », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N° 6, septembre-décembre 2008. www.histoire-politique.fr

En d'autres termes, bien que l'expérience militaire de chaque régiment mutiné soit particulière, le discours rebelle apparaît comme *homogène* dans tous les régiments indisciplinés (vocabulaire et devises révolutionnaires identiques, mêmes gestes provocants, comme par exemple le chant de l'Internationale ou la levée du drapeau rouge).

Rappelons que dans la 5^e DI, les mutineries ont commencé fin mai 1917 (donc à une date assez éloignée de l'échec sur les Chemins des Dames). La déception était manifeste, mais celle-ci s'était amoindrie durant les semaines postérieures à l'offensive et ne pouvait donc constituer un motif direct de l'indiscipline, d'autant que l'offensive d'avril s'était déroulée dans une autre zone de combat que la sienne. En réalité, en repos depuis quelques mois, la division ne séjournait pas alors en « zone de combat actif » : aucun motif tangible ne pouvait donc justifier une rébellion d'une telle gravité. Plus surprenant : la 5^e DI avait même été l'objet de grands égards, ayant eu « droit au repos à des représentations théâtrales par des troupes professionnelles, à des suppléments sérieux de nourriture, à la création d'équipes sportives, notamment de football ». Elle « devrait donc se trouver dans la meilleure forme possible ¹⁶ ».

Comment comprendre un cas de mutinerie dans un régiment ayant bénéficié d'attentions matérielles et de loisirs, et qui, de plus, était localisé en zone calme ? Comment rendre compte de l'homogénéité du discours alors même que les contextes militaires étaient si différents ?

On peut, pour rendre compte de cette homogénéité, proposer au moins deux interprétations. La première, qui privilégie le temps court, revient à expliquer le phénomène de l'homogénéité de la protestation par une sorte de *contagion discursive* dans la sphère militaire depuis l'échec du 16 avril.

La seconde interprétation, qui exige de remonter plus haut, est celle d'une lente évolution depuis la fin de 1916. On constate en effet que la thématique de la protestation des mutins n'est pas très différente de celle qui était apparue durant l'hiver 1916 : elle partage avec elle bien des aspects. En d'autres termes, on constate qu'un certain type de discours était déjà « en place » *avant* l'offensive d'avril 1917, en *gestation* en quelque sorte. L'échec de l'offensive Nivelle n'aurait fait que lui donner une expression concrète et collective, sans être à l'origine de sa production. Le discours des mutins ne serait donc pas le fruit de cette période, mais demanderait à être appréhendé dans une continuité discursive : la cristallisation du discours protestataire de 1917 serait alors *indépendante* de l'échec d'avril.

Loin d'être incompatibles, ces deux interprétations peuvent être complémentaires. On peut en effet penser que le discours de rejet de la guerre était en un état de gestation depuis 1916, mais que celui-ci ne s'est vraiment cristallisé qu'après le Chemin des Dames, prenant alors une extension nouvelle et touchant différents régiments, et ce sans rapport direct avec les conditions concrètes des différentes zones du front.

Protestation régimentaire face au consentement régimentaire

¹⁶ Guy Pedroncini, *op. cit.*, p. 123.

Galit Haddad, « Le 'refus du refus' en 1917. Les non-mutins du 129^e régiment d'infanterie face aux soldats mutinés », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N° 6, septembre-décembre 2008. www.histoire-politique.fr

Les mutineries concernent la collectivité régimentaire en son entier. Dans les lettres citées par les rapports ne figurent pas que des « paroles révolutionnaires », tous les scripteurs n'étant pas des mutins : il y a aussi des soldats qui racontent les incidents en tant que témoins oculaires des actes de leurs camarades de régiment. Quelques-uns tentent d'interpréter les raisons de leur soulèvement en procédant à une analyse des causes qui ont poussé leurs frères d'armes à refuser les ordres.

Ces lettres révèlent également que de nombreux combattants ont farouchement dénoncé la transgression commise par leurs camarades. Les autorités militaires, tout en notant que « le sentiment guerrier ne domine certainement pas dans la correspondance contrôlée, mais [que] l'antimilitarisme en est, par contre absent », mentionnent ainsi le fait que « des regrets de ce qui s'est passé au 129^e sont exprimés dans un *nombre important* de lettres ¹⁷ ». Un grand nombre de leurs auteurs faisant même effort pour se distinguer de ces éléments censés « déshonorer » leur unité :

« Cela n'a pas été un voyage bien gai, mais rassure-toi, je n'ai couru aucun danger car nous ne sommes même pas montés en ligne, ce qui aurait été préférable. Enfin, je t'expliquerai plus tard, aujourd'hui je puis te dire que je me dégoûte énormément d'appartenir à ce régiment ¹⁸. »

De nombreux soldats considèrent que ces actes sont nuisibles à la réputation de l'unité à laquelle ils étaient fiers d'appartenir :

« C'est le pêle-mêle dans toutes les grandeurs. Notre réputation est perdue, le 129^e s'est déshonoré, maintenant il faut payer cela. Je pense que vous devez savoir ce qui s'est passé au régiment, c'est comme dans toute la France, nous sommes fatigués de nous faire massacrer et de n'aboutir à rien, mais avec la patience, nous verrons la fin peut-être ¹⁹. »

« Nous passons dans une sale période pour notre régiment. Des faits très regrettables se sont passés qui me remplissent d'indignation. Qui eût dit cela du régiment qui a pris Neuville St Vaast et Douaumont, la honte après la gloire, la vie sauve [*sic*] peut-être mais au prix du déshonneur. Je n'écris que des cartes maintenant car il est certain que nos courriers sont soumis à un contrôle sévère ²⁰. »

« Je t'assure avec ce qui s'est passé au 129^e il y a 8 jours, je t'assure, moi qui est au 129^e depuis le début de la guerre, j'en suis honteux de porter le numéro 129^e car pour moi mon régiment qui s'est toujours bien conduit c'est un déshonneur pour notre Normandie mais que veux-tu le malheur est fait ²¹. »

Un autre exemple illustre à quel point la réputation brisée constituait une dimension fondamentale du réquisitoire contre les soldats mutinés :

« À ses parents

¹⁷ Souligné par nous. Rapport sur le contrôle de la correspondance du secteur 71 (indiqué : 945 lettres contrôlées), 6-9 juin 1917.

¹⁸ 4 juin 1917. SHAT, Série 16 N carton 1393.

¹⁹ SHAT, Série 16 N carton 1393.

²⁰ Rapport de 5 juin 1917. SHAT, Série 19 N carton 305.

²¹ Rapport de 7 juin 1917, *Ibid.*

Galit Haddad, « Le 'refus du refus' en 1917. Les non-mutins du 129^e régiment d'infanterie face aux soldats mutinés », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N° 6, septembre-décembre 2008. www.histoire-politique.fr

[...] En tous les cas lorsque le pays saura çà tu peux penser que j'aurai un peu honte quand je partirai en permission. Je ferai sauter les numéros voilà tout. A présent nous sommes disloqués le régiment de L. JEANNE a dû parait-il se mutiner aussi. Ce qu'il y a de certain c'est que nous ne faisons plus partie de la 5^e division l'ancienne fameuse division Mangin. Tu parles d'une décadence on avait mis beaucoup d'espoirs en nous tu vois ce qui en est advenu. Les têtes sont tellement échauffés qu'on irait aux tranchées, tu sais il y a une équipe là-dedans qui serait, à mon avis, malgré leur apparence, plutôt bons à faire des apaches que des honnêtes gens et qui seraient satisfaits de tirer leur vengeance en s'en prenant en cas d'attaque ou autre chose sur les Officiers [...] ²². »

Dans un rapport spécial, une citation tirée d'une lettre attire particulièrement l'attention. On y trouve en effet le nom d'un « meneur » – ce qui est exceptionnel – mais le plus frappant reste la prise de position face aux rebelles :

« Quelques agitateurs, - (notre DEHAIS, tailleur national (?) entre autres) ont par leurs menées sounoises répandu la mauvaise semence dans le 129^e et le 36^e, et il s'est produit une certaine agitation qui a eu pour résultat heureux de les faire éliminer du régiment ²³. »

A côté de ceux qui argumentent en termes d'honneur régimentaire, d'autres mettent en avant le *devoir patriotique* : « malgré tout je continuerai comme par le passé à faire vaillamment mon devoir et essayer de vous offrir à vous braves français un heureux cadeau : LA VICTOIRE ²⁴ ». D'autres arguments qui vont dans le même sens de l'importance du devoir :

« ... Je te dirai que je fais une démarche pour aller dans un régiment de zouaves ou de tirailleurs car je ne veux plus rester où je suis avec toutes les bêtises qui sont faites et je ne veux pas que l'on me reproche les choses que se sont passées ici à mon retour d'autant plus que j'ai fait mon devoir depuis le début comme je devais le faire et je tiens à le faire jusqu'à la fin ²⁵. »

En suivant ces lettres de « bons soldats » ayant choisi de rester à l'écart, on discerne que ces trois jours émaillés d'incidents au 129^e RI ont produit une fracture qui a ébranlé la cohésion du groupe. La mutinerie dans l'armée constitue en effet une prise de position par laquelle l'individu s'écarte de la collectivité ; c'est une forme extrême de désolidarisation militaire, ce que les sociologues désignent comme une « désintégration sociale » du groupe. Dans une unité militaire, ce comportement est susceptible de provoquer un effondrement de la cohésion ²⁶. Ces lettres où l'on peut discerner l'affrontement entre cette cohésion et la *dissidence* dévoilent une rupture nette dans la trame de la solidarité régimentaire. De même, les combattants « disciplinés »

²² R. Tirard, 129^e R.I - II Cie - s.p 62, 1^{er} juin 1917. SHAT Série 19 N carton 305.

²³ Ponctuation respectée. Rapport spécial de la Commission de contrôle postal du 4^e Corps d'armées, contrôle du 10 juin 1917.

²⁴ 5 juin 1917. SHAT, Série 16 N carton 1393. On ne peut pas, ici, ne pas remarquer les caractéristiques du langage du scripteur – une langue soutenue et un vocabulaire recherché –, qui sont révélatrices de son milieu social.

²⁵ 5^e Cie à Caen, 3 juin 1917. SHAT, Série 19 N carton 305.

²⁶ Janowitz et Little, *op. cit.*, p. 110.

Galit Haddad, « Le 'refus du refus' en 1917. Les non-mutins du 129^e régiment d'infanterie face aux soldats mutinés », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N° 6, septembre-décembre 2008. www.histoire-politique.fr

construisent une image visant à se distinguer du contre-modèle du « combattant révolté » et à conserver une réputation liée à l'image glorieuse du régiment dont ils font partie. En stigmatisant un modèle répulsif, ils entendent restaurer l'image héroïque du groupe et celle de l'individu qui, en son sein, entend continuer de faire son devoir.

Outre le discours qui se construit sur des valeurs régimentaires et sur quelques-uns des termes clés de la culture de guerre, on trouve une vaste gamme de lettres de dénonciation dont l'origine n'est pas idéologique ou patriotique mais qui découle de la frustration causée par les punitions collectives (annulations de permission ou suspension de la distribution du courrier, etc.). Dans ce cas, les sanctions collectives sont à l'origine de reproches supplémentaires adressés aux mutins, illustration que les soldats préfèrent rester dans la conformité, non pas toujours pour des raisons de *devoir* ou de patriotisme, mais afin de conserver leurs droits.

C'est ainsi que ces sanctions collectives mettent les « bons soldats » en colère. L'un d'eux écrit à son oncle et sa tante : « [...] Voilà 8 jours que nous ne recevons plus de lettres : elles nous sont supprimées comme 1^{er} punition...²⁷. » Dans le même sens un autre avoue à sa femme : « ...J'ai un cafard terrible, voilà 8 jours que nous ne recevons pas de lettres...²⁸ »

Parfois, on ressent une véritable exacerbation de l'hostilité :

« ... Nous serons retardés d'au moins 60 jours de permission. On ne nous a encore rien dit, mais on s'y attend. On est obligé de manger les boulettes de quelques mauvaises têtes, et c'est l'ensemble qui subit²⁹... »

En fait, comme l'affirme l'historiographie unanime sur ce point, les mutineries se sont déclenchées en raison d'un refus d'une certaine manière de conduire la guerre, associé à des revendications matérielles. Mais la protestation régimentaire contre les mutins découle de sanctions *matérielles* elles aussi. En effet, ce qui paraît le plus importun aux yeux des soldats dans les jours qui ont suivi la crise est la dimension collective de la punition que tous subissent à cause de quelques révoltés :

« ... Je vous parlais dans mes lettres précédentes qu'il s'était produit des incidents regrettables. En ce moment-ci, tout le monde paie - les innocents comme les coupables³⁰... »

« ... quand on a des nouvelles, cela donne du courage, enfin que veux-tu ; nous n'y pouvons rien et malheureusement tout le monde pâtit de la bêtise qui s'est passé au régiment et j'avais bien prévu tout cela ! ce qui fait que je n'aurais pas voulu participer à la manifestation qui a eu lieu et malgré tout, j'en subis les conséquences...quand même je monterais en ligne, cela ne me fera rien ! ce ne sera pas la première fois et j'ai toujours le même courage³¹. »

Une autre lettre illustre cette volonté de se distinguer des mutins. Son auteur a du mal à raconter à ses parents les incidents qui se sont déroulés dans son milieu. Sachant les

²⁷ Extraits de lettres, 6-9 juin 1917. SHAT, Série 19 N carton 305.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Ibid.*

³¹ *Ibid.*

Galit Haddad, « Le 'refus du refus' en 1917. Les non-mutins du 129^e régiment d'infanterie face aux soldats mutinés », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N° 6, septembre-décembre 2008. www.histoire-politique.fr

valeurs de consensus auxquelles adhèrent ses proches, il prend la peine, dès le début de sa lettre, de préciser qu'il n'a rien à voir avec des actes jugés comme honteux :

« Chers parents.

Tu seras peut-être étonné que je ne t'aie pas écrit depuis quelques temps. Pour mon excuse il te suffira de savoir que j'en ai été empêché par un événement majeur et sur lequel j'étais loin d'avoir prévu.

J'hésite beaucoup à le dire quel a été cet événement car le fait est tellement grave que cela pourrait affecter tes sentiments d'une façon fort pénible. Ce qui me réjouit dans tout cela, je me hâte de l'ajouter - c'est que j'y suis complètement étranger, Dieu merci [...].

Malgré que je suis un des plus trouillards du régiment et un des plus démoralisés j'ai trouvé l'affaire un peu raide et suis heureux d'avoir carrément refusé d'écouter des conseils aussi pernicieux³². »

Une grande quantité de lettres disent l'impossibilité de communiquer des nouvelles par crainte de la censure. Les soldats, conscients que leur unité est désormais « suspecte », pratiquent alors l'autocensure. L'un d'eux déclare à son père : « Je ne peux te donner de nouvelles au sujet de l'affaire qui est arrivée, car on n'a pas le droit ; en ce moment, c'est très sévère ³³. » Un autre explique à sa cousine : « Il est arrivé une drôle d'affaire à notre régiment. Je ne puis te donner des nouvelles à ce sujet-là, car c'est tellement sévère que je n'ose pas m'exposer ³⁴... »

Le sort du glorieux 129^e régiment d'infanterie

Le bilan des condamnations à mort dans le 129^e RI est relativement lourd : quatre fusillés. Dans un document intitulé « condamnations à la peine de mort prononcées pour réprimer des troubles et suivies d'exécutions ³⁵ », il est noté que ces derniers ont été déclarés à l'unanimité coupables d'abandon de poste en présence de l'ennemi, et à l'unanimité également condamnés à la peine de mort avec dégradation militaire ³⁶.

Il est difficile de trouver, au sujet des exécutions, des traces de la réaction des camarades du régiment. Nous disposons toutefois d'un extrait de lettre cité dans un rapport du 2 juillet 1917 ; il évoque la mise à mort en ces termes :

« ... Aujourd'hui on vient de fusiller 4 hommes de mon régiment dont un de ma compagnie que je connaissais très bien. Et il s'en ai manqué de peu que je sois désigné d'aller les tués et ça m'aurais fait beaucoup la peine de faire cette corvée surtout en les connaissant et quand on est désignés nous ne pouvons pas refusé, ou bien ce serait nous le serions et il y a un autre régiment qu'on doit en tuer 17

³² 1^{er} juin 1917, *ibid.*

³³ Rapport de 6-9 juin 1917, SHAT, Série 19 N carton 305.

³⁴ *Ibid.*

³⁵ SHAT, Série 6 N carton 146.

³⁶ L'exécution a eu lieu le 28 juin 1917. Les « meneurs » ont été traduits en conseil de guerre et condamnés : - 4 à la peine de mort ; 4 aux travaux forcés ; 14 aux travaux publics. En outre, 41 coupables ont été l'objet de punitions disciplinaires et un certain nombre de soldats ont été désignés pour une colonie lointaine.

Galit Haddad, « Le 'refus du refus' en 1917. Les non-mutins du 129^e régiment d'infanterie face aux soldats mutinés », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N° 6, septembre-décembre 2008. www.histoire-politique.fr

pour le même motif pour ne pas vouloir marché. A présent que cela nous fait peur ils ne tarderont pas à nous faire monter en ligne ³⁷. »

Ce soldat n'exprime aucun reproche à l'égard des frères d'armes qui ont fait partie du peloton, aucun regret non plus à l'égard des condamnés, mais seulement la crainte d'être désigné lui-même pour accomplir l'exécution. Dans une optique d'analyse discursive, la dimension implicite de cette lettre n'est pas anodine : son auteur laisse entendre que refuser ce type de besogne pourrait bien conduire à un sort identique, à nouveau pour refus d'obéissance. Voilà une claire allusion à la méthode de la punition *pour l'exemple* ³⁸. Les exécutions n'ont pas pour seul objectif de punir les « meneurs » : elles visent à l'exemplarité, leur rôle est bien de dissuader les autres.

La réputation d'honneur longtemps associée au 129^e RI est évoquée dans le rapport du général Guillaumat, commandant la II^e armée. Après avoir énuméré les sanctions prises contre le régiment rebelle, il dresse l'esquisse de son passé glorieux. En outre, il justifie les sanctions non pas au motif d'une transgression de l'ordre militaire, mais au nom d'une mise en cause fondamentale des valeurs de consentement à la guerre :

« [...]

Le 129^e avait un passé glorieux.

Il en a terni l'éclat en se laissant prendre à des excitations dont l'origine ne peut être cherchée que dans les agissements de l'ennemi, et aussi aux suggestions de la lâcheté, car c'est au moment où, après un repos d'une longueur exceptionnelle, son tour était venu de relever des camarades fatigués, que le régiment a failli à son devoir. Son drapeau lui sera retiré pour être déposé au Q.G. de la II^e Armée et ne lui sera rendu que lorsqu'il aura racheté sa faute par sa vaillance ³⁹. »

On voit à quel point le thème de la réputation du 129^e RI faisait aussi partie du discours du commandement. Outre les sanctions concrètes prises à l'encontre des membres du régiment ⁴⁰, il y eut donc des mesures symboliques : le retrait du drapeau est ainsi un acte portant atteinte à la fierté du groupe régimentaire. La ritualisation de la répression visait à signaler aux yeux de tous que le régiment était déshonoré. A l'inverse, des récompenses, symboliques elles aussi, seront accordées plus tardivement : le 8 juillet 1918, le 129^e RI obtient la fourragère aux couleurs du ruban de la croix de guerre.

Conclusion

L'émergence d'une « autre » protestation combattante, tout à la fois fruit de la révolte militaire et réaction directe à son encontre, nous révèle que le phénomène de l'indiscipline en 1917 est plus complexe encore que ce qui est généralement énoncé : elle

³⁷ SHAT, Série 16 N carton 1393.

³⁸ Nicolas Offenstadt, *Les fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Paris, Ed. Odile Jacob, 1999. Voir également : André Bach, *Fusillés pour l'exemple 1914-1915*, Paris, Tallandier, 2003.

³⁹ État-major, 3^{ème} bureau, au Q.C.A, le 29 juin 1917. SHAT, Série 19 N carton 305.

⁴⁰ Celui-ci fut déplacé du Soissonnais vers la région de Roye et, un mois exactement après les événements, le 29 juin 1917, le 1^{er} bataillon du 129^e RI fut dissout. Ses effectifs sont répartis entre divers régiments coloniaux. Le régiment combat à deux bataillons jusqu'au 2 septembre 1917, date à laquelle un bataillon du 247^e RI dissout, forme le nouveau 1^{er} bataillon du 129^e RI.

Galit Haddad, « Le 'refus du refus' en 1917. Les non-mutins du 129^e régiment d'infanterie face aux soldats mutinés », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N° 6, septembre-décembre 2008. www.histoire-politique.fr

dépasse l'opposition trop simple entre « mutins » et « justice militaire », tout en concernant un milieu combattant beaucoup plus large.

La protestation des soldats mutinés concerne en effet *tous* les combattants, *acteurs* comme *spectateurs*. Si celle-ci a provoqué une crise militaire globale, elle a occasionné également une crise *interne* au monde combattant. L'effervescence a entraîné une rupture en son sein. Un tel conflit n'était pas sans conséquences, tant il était susceptible de saper les bases de la solidarité et de la confiance entre soldats.

A travers l'exemple du 129^e RI, on doit donc relever que les actes des mutins n'ont pas suscité une adhésion unanime au sein des unités, loin s'en faut. Les soldats « restés dans le devoir », qui partagent pourtant la même expérience guerrière, ont jeté un regard sévère sur la transgression qu'opèrent leurs camarades en termes de mise en cause des codes du comportement militaire. Malgré les épreuves douloureuses qu'ils ont eux-mêmes subies, et qu'ils énoncent dans leur correspondance, ils « consentent » à continuer le combat et perçoivent leurs camarades révoltés comme autant d'éléments nuisibles à l'« esprit de corps ». Et ils leur en font le reproche. Certaines lettres dénonçant les soldats indisciplinés ne cessent de décliner l'idée que rien ne justifie l'oubli de son devoir ; d'autres, il est vrai, permettent de déceler le poids de la contrainte : mieux vaut continuer à « tenir » que d'être exposé aux sanctions collectives et de perdre les rares droits auxquels on tient.

Cette conflictualité entre *deux* protestations militaires permet sans doute de pénétrer dans une dimension restée jusqu'ici inaperçue de la crise des mutineries de l'année 1917 et, à ce titre, d'en proposer une lecture à la fois plus complexe, plus ambiguë, et finalement plus profonde.

L'auteur

Galit Haddad est docteur en histoire de l'université de Tel Aviv. Membre au Conseil scientifique du Centre de recherche de l'Historial de la Grande Guerre (Péronne), elle est actuellement post-doctorante au CRH de l'École des hautes études en sciences sociales (Paris). Sa thèse portait sur "Le discours de protestation des soldats français en 1914-1918", sous la direction de Stéphane Audoin-Rouzeau (EHESS, Paris) et Ruth Amossy (université de Tel-Aviv). Elle a publié plusieurs articles consacré au pacifisme français en 1914-1918, notamment : « La querelle du "défaitisme" en 1917 », *Mots : Guerres et paix. Débats et polémiques*, n° 76, ENS Éditions, novembre 2004, et prépare actuellement un ouvrage sur *Le discours de protestation contre la guerre en France pendant la Grande Guerre* (Editions Tallandier, à paraître en 2009). Ses recherches portent également sur l'Armée israélienne, particulièrement sur le système réserviste de Tsahal (voir : « Colère et protestation combattante : Les soldats réservistes de Tsahal après la deuxième guerre du Liban », *Revue Écrire l'Histoire*, n° 1, printemps 2008, éditions Gaussien, Marseille 2008).

Résumé

L'historiographie de la Grande Guerre connaît, au cours de ces dernières années, un net regain d'intérêt pour les mutineries de 1917 au sein de l'armée française. Cet intérêt reste néanmoins focalisé sur la protestation elle-même (actes et discours), sur les soldats mutinés et sur les

Galit Haddad, « Le 'refus du refus' en 1917. Les non-mutins du 129^e régiment d'infanterie face aux soldats mutinés », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N° 6, septembre-décembre 2008. www.histoire-politique.fr

mesures prises par la justice militaire à leur égard. L'objectif de cet article consiste à mettre l'accent sur un aspect trop peu étudié de cette question : la *réception* des actes de rébellion par les soldats qui en sont restés à l'écart et le regard qu'ils portent sur le refus d'obéissance de leurs compagnons d'armes.

Abstract

The historians of First World War show a great interest, these last years, for the mutinies of 1917 within of the French army units. However this lively interest remains focalized on protest (acts and discourse) of disobedient soldiers and on the measurements taken by military justice regarding these last. The aim of this article is to examine, an aspect not much studied: the *reception* of these rebel acts by the soldiers who stayed away from those indiscipline agitations, and how they considered the disobedience of their brothers in arms.

Mots clés : Première Guerre mondiale ; Armée française ; mutineries ; refus d'obéissance ; consentement.

Key words : First World War ; French Army ; mutinies ; refusal to obey ; consent.

Pour citer cet article

Galit Haddad, « Le 'refus du refus' en 1917. Les non-mutins du 129^e régiment d'infanterie face aux soldats mutinés », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N° 6, septembre-décembre 2008.